

# Conseils pratiques pour améliorer les relations école/familles populaires à l'école élémentaire

**D**ans le domaine des relations humaines qui impliquent avant tout des individus, il n'existe pas de recette miracle. En outre, la problématique de la relation école/famille est spécifique en territoires d'éducation où les familles populaires sont majoritairement représentées. Les conseils qui suivent pourront malgré tout, nous l'espérons, vous aider à améliorer la communication et à construire des contacts professionnels avec les familles.

## Chercher à établir des contacts avec les familles

- Essayer de faire du moment de l'inscription un moment d'entretien pour recueillir le point de vue des parents sur leur enfant et leur scolarité.
- Engager systématiquement des contacts dès le début de l'année scolaire.
- Maintenir des contacts réguliers tout au long de l'année.
- Utiliser différentes formes de contacts :
  - Présence d'un membre de l'équipe éducative aux entrées et sorties de l'école.
  - Réunions collectives.
  - Entretiens individuels (faire le point sur l'enfant, régler certains problèmes ou difficultés, proposer sa prise en charge dans le cadre des heures consacrées aux élèves en difficultés, de l'accompagnement éducatif...)
  - Entretiens en équipe éducative.
  - Accueil des parents à l'école et dans la classe dans un cadre clair, réfléchi et au sein du projet d'école.
  - Echanges téléphoniques, communication écrite, outils de liaison...
  - Outils de suivi scolaire de l'enfant visé et signé par les parents (livret d'évaluations, cahiers, cahier de vie en maternelle...).
  - Participation des parents à la vie scolaire et aux activités de la classe...
  - Essayer de proposer des rencontres axées sur la découverte et le partage de moments d'apprentissage parents/ enfants ( participation de parents à des activités, « heure des parents...).

## Aménager les conditions matérielles des rencontres

- Choisir un lieu propice aux échanges, si possible une salle en dehors de la classe, avec chaises pour adultes disposées de manière à ce que tout le monde se voie pour pouvoir communiquer aisément.
- Adapter les horaires de rencontres aux possibilités des parents (temps d'accueil en maternelle, sortie de classe, soir, samedi ou mercredi...), à discuter en conseil d'école.
- Inviter (et non convoquer) les parents à la rencontre, en précisant la date, l'heure, le lieu mais également le thème, l'objet de la rencontre ou de la réunion.
- En cycles 1 et 2 : penser à y impliquer les enfants en concevant et rédigeant avec eux une invitation qu'ils pourront illustrer.
- Demander aux parents de prendre systématiquement rendez vous pour un entretien individuel.

## **Réfléchir aux modalités relationnelles des rencontres, pour mettre les parents à l'aise**

- Développer une attitude d'ouverture, d'accueil et d'écoute.
- Dédramatiser les situations, éviter de critiquer, juger ou mettre en accusation l'enfant et les parents.
- S'exprimer de façon compréhensible : utiliser un langage adapté (attention au « jargon pédagogique », aux abréviations...), un langage illustré et appuyé par des supports, des exemples...
- Penser à organiser des réunions moins « formelles », plus ouvertes au recueil des préoccupations et des questions des parents : par exemple, échanges en petits groupes entre parents et entre parents et enseignants, avec l'aide d'un partenaire extérieur à l'éducation nationale, si besoin.
- Favoriser un climat de convivialité (par exemple, café/gâteaux en préambule ou à l'issue d'une réunion).
- Travailler en lien avec les lieux de parole et de parentalité s'ils existent dans la ville ou le quartier.
- Rechercher des personnes qui peuvent servir de traducteurs si besoin est.

## **Rendre l'école et le système scolaire le plus lisible possible aux familles**

- Faire connaître le programme, les compétences et les apprentissages travaillés dans chaque classe et chaque cycle.
- Exposer les méthodes pédagogiques employées (exemple : méthode d'apprentissage de la lecture au CP).
- Expliquer les critères d'évaluation et de notation.
- Faire connaître le règlement de l'école, les règles de vie et le système de sanctions de l'école et de la classe.
- Informer sur la vie de l'école, le projet d'école...

## **Informers les parents sur l'évolution de leur enfant**

- Susciter une rencontre avec la famille dès qu'un problème ou une difficulté se présentent (ne pas attendre la fin de l'année scolaire !).
- Signaler les progrès, pas seulement les difficultés.
- Envisager avec les familles des solutions ou remédiations possibles aux difficultés des élèves
- Engager le dialogue avec les parents pour essayer de recueillir leur accord, leur adhésion et leur participation pour la mise en place des PPRE (Programmes personnalisés de Réussite Educative) ou de l'aide pédagogique individualisée (60 heures annuelles).
- Engager le dialogue sur la difficulté scolaire ou la suspicion d'un handicap avec délicatesse, en laissant le temps aux parents de faire leur deuil d'un enfant « ordinaire » ou « normal ».
- Négocier et construire avec les parents un projet d'aide et de soutien (Projet Personnalisé de Soutien pour enfants porteurs de handicap, Projet Personnalisé de Réussite Educative, prise en charge dans le cadre des heures consacrées aux élèves en difficultés...).

## **Rendre le plus lisible possible la lecture du bulletin scolaire ou livret d'évaluation**

- Donner des repères aux familles en les informant sur les compétences à construire, sur les critères d'évaluation et de notation, les modalités de calcul des moyennes...
- Ne pas se contenter de l'évaluation chiffrée.
- Rédiger les appréciations dans un langage clair, compréhensible et explicite.
- Toujours situer l'enfant par rapport au groupe de pairs.
- Ne pas utiliser de termes dévalorisants, ni de jugements hâtifs ou définitifs.
- Accompagner les familles dans la lecture et la compréhension des évaluations en organisant une rencontre spécifique : remise du bulletin ou du livret d'évaluation en mains propres, assortie d'un entretien individualisé.

## **Adapter les outils de communication au public accueilli à l'école**

- Privilégier la communication orale pour des familles qui ont souvent un rapport à l'écrit difficile (usage réduit de l'écrit dans la sphère familiale, situation d'illettrisme fréquent, familles non francophones).
- Rendre les documents écrits facilement compréhensibles : phrases courtes, mots simples, exemples...
- Les accompagner d'une communication orale.
- Les faire traduire en langue d'origine des familles si besoin est.
- Prévoir des modalités de transmission de l'information adaptées.

## **Etre attentif au type de travail scolaire à effectuer à la maison et au suivi de la scolarité demandé aux familles**

- Rappel (textes datant de 1956) : à l'école élémentaire, les devoirs sont interdits, les leçons sont autorisées en révision ou consolidation d'une notion vue en classe.
- Informer les familles sur le type de travail scolaire demandé aux enfants après la classe, sa durée maximale, les associations d'accompagnement à la scolarité, l'accompagnement éducatif qui existent...
- Indiquer aux familles les attentes de l'enseignant dans le suivi de la scolarité de l'enfant.

## **Associer le plus possible les familles aux décisions qui engagent la vie de l'école**

- Au sein des instances institutionnelles (conseil d'école, représentants de parents d'élèves).
- Engager le débat avec les familles sur le projet d'école et la vie de l'école.
- Associer le plus possible les familles à la vie de l'école : accompagnement à des sorties scolaires, interventions au sein d'activités pédagogiques...

## **Faire des démarches volontaires pour aller vers les familles les plus éloignées de l'école**

- Cibler les familles que les enseignants ont besoin de rencontrer dans l'intérêt de l'enfant.
- Les contacter par téléphone si on n'est jamais parvenu à les contacter autrement ou à les rencontrer.
- Se faire aider par des partenaires sociaux (assistante sociale, médecin scolaire..), associatifs (associations d'aide aux devoirs, de quartier), les centres sociaux, les référents familles présents dans la ville ou le quartier...
- Leur préciser les raisons pour lesquelles l'école souhaite les rencontrer.
- Prendre en compte le fait que beaucoup de familles se disent d'accord pour aider leurs enfants mais ne concrétisent pas forcément cet accord par des actes.
- Ces familles ne parviennent pas ou sont incapables de s'engager.
- On peut alors envisager, une fois toutes les démarches possibles effectuées, de faire « sans » elles pour agir au mieux avec les enfants.